



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

N°2/2019

=====

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL qui aura lieu *le mardi 12 février 2019 à 20h00*, à la Maison Communale, 12 Place d'Armes.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

=====

Le Conseil,

SEANCE PUBLIQUE

OBJET 1 : SERVICE URBANISME - Aménagement du Territoire - PHILIPPEVILLE - PCA "LES 4 VENTS" - Adoption provisoire

OBJET 2 : Approbation du procès-verbal de la séance antérieure

PAR LE CONSEIL,

Le Directeur Général,

Le Président,

D. DABOMPRES

A. DE MARTIN

Consultation des dossiers : Les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable le Directeur Général pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.

☎ 071/66.00.64 ou 0475/920198.